

# inFO militante

N° 3445 du 6 au 19 mai 2026

Bimensuel de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

# UNIS



## 26ème Congrès confédéral

la paix par la justice sociale

# DÉTERMINÉS



DR



p. 4 à 7

## ACTU (pages 4 à 7)

- 1<sup>er</sup> Mai : FO mobilisée pour défendre cet acquis historique.
- À Chicago, la confédération honore la mémoire des martyrs de Haymarket.
- Blocage des prix des carburants, hausse des salaires et meilleure répartition des richesses produites : FO réaffirme ces nécessités impérieuses.
- Finances publiques : le coup de gel inquiétant.
- Après l'essence, la flambée du gaz.

## DROIT (page 9)

- Période d'essai et état de grossesse.

S. LIÉDOT



p. 10 à 17

## DOSSIER (pages 10 à 17)

- 26<sup>e</sup> Congrès confédéral : la détermination de FO à lutter pour la paix et la justice sociale.

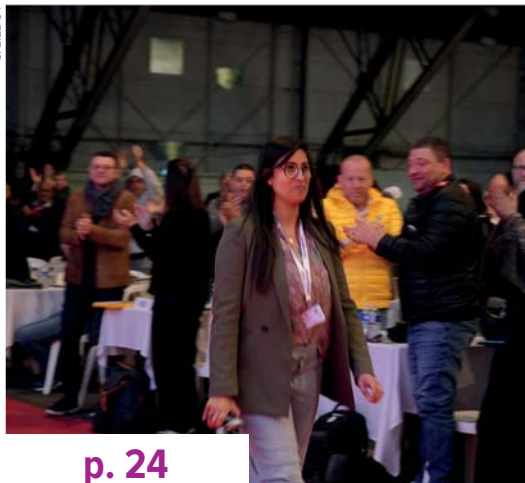
## INTERNATIONAL (page 18)

- Quatre pays, quatre contextes pour l'emploi étudiés par l'IRES.

## NOS COMBATS, NOS VICTOIRES (pages 20 à 23)

- Stellantis : le site de Poissy s'engage dans un virage technologique.
- Zeeman : mouvement de grève pour obtenir un treizième mois.
- Fibre Excellence en redressement judiciaire, FO appelle l'État à la rescousse.
- Groupe Air France : FO en tête des élections au conseil d'administration.
- Unilever vend sa branche alimentaire : incertitudes sur l'emploi.
- Externalisations chez Carrefour : la clause sociale négociée par FO protège les droits des salariés.
- Fraude sociale : un faux procès fait aux assurés.
- Soignants : un état de santé inquiétant.

S. LIÉDOT



p. 24

## PORTRAIT (page 24)

- Nadia Ferrante : « On ne fera pas taire une militante FO ».

**inFO militante**, journal de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, fondé dans la clandestinité pendant la Seconde Guerre mondiale sous le titre *Résistance Ouvrière*, devenu par la suite *Force Ouvrière*, puis *FO Hebdo*. Directeur de la publication : Frédéric Souillot. Secrétaire confédéral chargé de la presse : Cyrille Lama.



PRINT IN FRANCE



Rédaction en chef : V. Forgeront.  
Rédaction : S. Déraillot, A. Dupré,  
C. Josselin, F. Lambert.  
Secrétariat de rédaction/maquette/photos :  
F. Blanc, M.P. Hamon, O. Le Trouher.  
Conception de la maquette : V. Pfohl.  
Ont également contribué à ce numéro :  
T. Bouvines, F. Darcillon.

Abonnements : [linfomilitante@fopresse.fr](mailto:linfomilitante@fopresse.fr)  
Imprimé par P. IMAGE, Paris.  
Commission paritaire : 0926 S 05818 – ISSN 2647-4174  
Dépôt légal mai 2026.

Force Ouvrière – 141, avenue du Maine, 75014 Paris.  
Tél. : 01 40 52 84 55 – Mél. : [linfomilitante@fopresse.fr](mailto:linfomilitante@fopresse.fr)  
Site : <https://www.force-ouvriere.fr>



# 2026, 2027 ET APRÈS : PAS TOUCHE AU 1<sup>ER</sup> MAI!

**Q**uelques jours après la clôture de notre congrès confédéral arrivait le 1<sup>er</sup> Mai. Un 1<sup>er</sup> Mai particulier, sur fond de remise en cause du seul jour férié et chômé pour les travailleurs. Remise en cause par une proposition de loi visant à élargir les possibilités de travailler le 1<sup>er</sup> mai. La réaction immédiate de FO et de l'intersyndicale a conduit le gouvernement à reculer. C'est une petite victoire. Mais depuis, un nouveau projet de loi a été proposé, pour application en 2027, centré sur les boulangers et les fleuristes.

Mais n'y a-t-il pas d'autres priorités pour les travailleurs à l'heure où le pouvoir d'achat est en berne, où le coût des énergies atteint des montants records? À l'heure où les suppressions d'emplois se multiplient, dans l'automobile, la chimie, la grande distribution, tout le secteur du commerce est en souffrance. Derrière les promesses de réindustrialisation et les effets d'annonce, c'est bien la désindustrialisation qui se poursuit.

Nos homologues européens nous soutiennent dans le combat pour garder le 1<sup>er</sup> Mai férié et chômé. Les secrétaires généraux de la Confédération européenne des syndicats et de la Confédération syndicale internationale ont écrit au président de la République pour redire leur soutien aux travailleurs en France.

Nous le réaffirmons avec force : le 1<sup>er</sup> Mai doit rester férié et chômé, c'est un acquis historique, le symbole des conquêtes sociales!

Le 1<sup>er</sup> Mai incarne aussi la solidarité ouvrière et syndicale, ce sont les valeurs de Force Ouvrière, les valeurs qui nous unissent : « La Paix par la justice sociale »! Ce slogan était celui du 26<sup>e</sup> Congrès confédéral de Force Ouvrière à Dijon. Ce congrès a permis de faire le bilan de l'action des dernières années, le rapport d'activité a été largement approuvé. Il a aussi préparé une

nouvelle feuille de route, le mandat pour les quatre prochaines années. Et une nouvelle équipe a été désignée pour porter ce mandat. Elle s'est immédiatement mise à la tâche, portée par l'unité et le rassemblement qui ont été exprimés.

Cette équipe va mettre en œuvre les orientations, son expression, porter nos revendications, pour nous développer, pour convaincre autour de nous, faire ve-

nir de nouveaux adhérents, notamment chez les jeunes et chez les cadres.

Unis et rassemblés à l'issue de ce congrès, nous sommes déterminés à agir quotidiennement pour l'amélioration des droits des travailleurs, l'amélioration des conditions de travail, de salaire, pour protéger nos retraites et notre Sécurité sociale. Un engagement en toute liberté, en toute indépendance, pour la solidarité, contre les inégalités, pour la paix par la justice sociale!

**Porter nos  
revendications,  
nous  
développer,  
convaincre**

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : [www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)

# 1<sup>er</sup> Mai : FO mobilisée pour dé

En ce 1<sup>er</sup> Mai, journée internationale de revendications des travailleurs, à travers diverses initiatives, dont des manifestations et des meetings, les militants FO ont réaffirmé leur détermination à lutter pour la paix et la justice sociale. Leur détermination aussi à faire aboutir leurs revendications salariales et à défendre leurs droits, notamment celui d'un 1<sup>er</sup> Mai férié, chômé et payé, victime actuellement d'attaques : « On ne touche pas au 1<sup>er</sup> Mai », a prévenu Frédéric Souillot lors du meeting FO organisé à Paris.



« Pour la paix et les droits des travailleurs », « Le 1<sup>er</sup> Mai appartient aux travailleurs » : à Bordeaux, Metz ou Montpellier, ces banderoles étaient



arborées dans les cortèges ce 1<sup>er</sup> Mai, en cette journée internationale de lutte pour les droits des travailleurs. Ses 140 ans étaient célébrés cette année. Les travailleurs, actifs et retraités, ont répondu présents. Trois cent mille ont notamment participé à des manifestations sur le territoire. Constitués par des intersyndicales ou pas, on comptait cette année trois cent vingt cortèges. Ainsi, un millier de manifestants dans l'Aveyron

dans les villes petites et moyennes, des cortèges aussi dans le Rhône, notamment à Annecy, des manifs encore dans l'Eure, dans le Maine-et-Loire (avec notamment 2000 personnes défilant à Angers), un cortège de 1500 travailleurs à Avignon, 1300 à Cherbourg, un millier à La Rochelle, 800 à Saint-Nazaire, 5000 à Strasbourg, 2000 à Metz... À Paris, la journée, organisée par l'URIF-FO, a démarré au Mur des fédérés, au cimetière du Père-Lachaise, pour le traditionnel hommage aux combattants de la Commune fusillés en 1871. Autre moment de recueillement, celui organisé devant la tombe de Léon Jouhaux, dirigeant historique de FO et prix Nobel de la paix en 1951. À cette occasion, le secrétaire général de la confédération, Frédéric Souillot, a rappelé devant des militants rassemblés combien le slogan « Pour le pain, la paix et la liberté » restait juste et actuel. « Nous sommes les dignes héritiers de Léon Jouhaux. Et nous continuerons à défendre les droits des travailleurs », a-t-il souligné. Un meeting rassemblant des militants FO (venus des unions départementales et de diverses fédérations) s'est ensuite tenu place Gambetta, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement.

**Pas touche à notre 1<sup>er</sup> Mai, il appartient aux travailleurs!**

Lors de ce meeting, le secrétaire général de FO, Frédéric Souillot, est revenu sur la

récente victoire syndicale, soit l'obtention du retrait de la proposition de loi qui visait à déréglementer le travail le 1<sup>er</sup> Mai en l'étendant à moult secteurs (boulangeries, commerces alimentaires, magasins culturels...). Alors qu'un autre projet de loi a été déposé par le gouvernement le 29 avril, le desserrement des règles encadrant le travail le 1<sup>er</sup> mai ne devrait concerner, peut-être dès 2027, que les artisans boulangers-pâtisseries et les artisans fleuristes. Et uniquement si un accord de branche le prévoit et en encadre les conditions. « Le 1<sup>er</sup> Mai doit rester chômé et payé. On ne touche pas au 1<sup>er</sup> Mai! », a mis en garde Frédéric Souillot. Des militants ont appelé à ne pas



relâcher la pression : « Le gouvernement a certes reculé sur le 1<sup>er</sup> Mai. Mais il faut continuer à se battre pour nos acquis. C'est la méthode de la souris : l'exécutif cherche à grignoter petit à petit sur nos jours fériés », a pointé Ève Costes, militante à la FEC-FO, tandis que d'autres militants s'inquiétaient d'une montée en charge dans le monde des entraves à la liberté d'expression syndicale. L'austérité budgétaire en France a été aussi sujette à critiques. « Le gouvernement continue de



# Défendre cet acquis historique

baïsser les moyens pour les hôpitaux, les écoles ou encore les services sociaux. On ne peut pas accepter ça », a ainsi fustigé Clément Pouillet, secrétaire général de la FNEC FP-FO.

## Plus que jamais, faire aboutir la revendication salariale

Frédéric Souillot a appelé les militants à se mobiliser pour faire aboutir les revendications de FO : « La première d'entre elles, c'est l'abrogation de la réforme



des retraites de 2023. Nous voulons aussi l'augmentation des salaires et du point d'indice. » Cette année d'autant plus, la

revendication salariale figurait en bonne place dans nombre de cortèges. Avec la reprise de l'inflation, poussée par la hausse des prix des carburants – cela dû à la guerre au Moyen-Orient –, « le pouvoir d'achat est la première préoccupation des travailleurs », a ainsi souligné la secrétaire générale de FO-COM, Christine Besseyre. « Il faut y répondre et lutter pour augmenter les salaires. La solution n'est pas dans des primes d'intéressement non pérennes, qui en plus ne comptent pas pour la retraite. »

Ariane Dupré

## À Chicago, la confédération honore la mémoire des martyrs de Haymarket

Pour les 140 ans du 1<sup>er</sup> Mai, une délégation de FO, conduite par Branislav Rugani, secrétaire confédéral chargé du secteur Europe - International, était présente à Chicago, aux États-Unis. FO y a célébré la mémoire des dirigeants syndicalistes américains arrêtés, et certains exécutés, suite au drame de Haymarket Square le 4 mai 1886, trois jours après le début de grèves pour obtenir la journée de travail de huit heures. En 1889, l'internationale ouvrière décidera de faire du 1<sup>er</sup> mai une journée internationale de lutte pour les droits des travailleurs. En signe de solidarité ouvrière, la confédération a remis une plaque au président de la Chicago Federation of Labor (CFL). « À un moment où les droits fondamentaux des travailleurs sont menacés, aux États-Unis d'Amérique, en Italie, en France ou dans d'autres parties du globe, il est plus que jamais important de se rappeler notre histoire, notre passé », a déclaré, au nom de FO, Branislav Rugani, saluant ces

« héros » de Chicago « qui ont inspiré tant de syndicalistes à travers le monde à se battre pour de nouveaux droits jusqu'à ce jour ».

### « L'un des principaux symboles du mouvement syndical »

Dans son discours, le secrétaire confédéral est revenu aussi sur l'offensive contre le 1<sup>er</sup> Mai en France et la volonté de certains de s'attaquer à ce seul jour chômé et payé. « C'est l'un des principaux symboles du mouvement syndical qui est attaqué. Le 1<sup>er</sup> Mai n'est pas un jour comme un autre. C'est un jour de souvenir des martyrs de Haymarket, de ceux de Fourmies en France, et de tous les travailleurs et syndicalistes qui ont donné leur vie et ont fait beaucoup de sacrifices pour nous tous », a souligné Branislav Rugani.

Ariane Dupré



# Blocage des prix des carburants, hausse des richesses produites : **FO réaffirme**

« **B**énéfices records de TotalEnergies : un blocage des prix des carburants est nécessaire et légitime. » Tel était le titre, le 29 avril, du communiqué de FO alors que le géant pétrolier venait d'annoncer son bénéfice net du trimestre, soit 5,8 milliards de dollars (4,96 milliards d'euros), en hausse de 51% sur un an. Alors que le Premier ministre priait la multinationale de « se positionner d'une manière ou d'une autre sur une façon de

redistribuer » ses juteux bénéfices, puis l'invitait à un « plafonnement généreux » de ses prix à la pompe, TotalEnergies rétorquait, placide, qu'elle plafonne déjà les prix des carburants. La géante française daignait annoncer toutefois plus tard une mesure supplémentaire pour les trois ponts de mai : des prix ramenés au plafond qu'elle avait fixé depuis l'envolée du cours des produits pétroliers due à la guerre. Ainsi, le litre d'essence resterait à 1,99 euro et le litre de gasoil coûterait 2,09 euros, contre

2,25 euros depuis le 8 avril. Fermez le ban. Alors que des députés viennent de déposer une proposition de loi visant la taxation des super profits des groupes énergétiques, le gouverneur de la Banque de France a estimé le 4 mai qu'il était « trop tôt » pour une décision de taxation. Et en cas de taxe créée, celle-ci devra être « ciblée » et « temporaire », estime François Villeroy de Galhau.

**« Il est de la responsabilité des pouvoirs publics d'agir »**

De son côté, alors que le prix du gasoil a pris près de 29% depuis le début de la guerre au Moyen-Orient et celui de l'essence près

## Après l'essence, la flambée du gaz

La Commission de régulation de l'énergie a annoncé une augmentation de 15,4% du prix repère de vente du gaz dès le mois de mai. Il passe de 139,10 euros/MWh à 160,50 euros/MWh. Il s'agit d'une estimation résultant de l'évolution récente des coûts supportés par les différents fournisseurs de gaz, puisque le prix de cette énergie n'est plus réglementé depuis trois ans. Évolution directement liée au conflit au Moyen-Orient. FO demande que les prix du gaz soient ramenés à un niveau équivalent à celui d'avant le conflit au Moyen-Orient, notamment par la baisse des taxes.

S. D.



# Hausses des salaires et meilleure répartition des richesses : des nécessités impérieuses

de 15%, le gouvernement, indiquant que les surplus fiscaux atteignaient 190 millions d'euros sur mars-avril, n'a toujours pas décidé de mesures générales de soutien : blocage des prix, action sur la fiscalité... Il a opté pour l'élargissement de son plan initial ciblé sur quelques secteurs professionnels (désormais pêcheurs, agriculteurs, secteur du transport, bâtiment, taxis/VTC) et relevé de quelques centimes par litre de carburant le soutien à ces professionnels. Il a aussi annoncé fin avril une aide aux « grands rouleurs ». Cela consisterait, à partir de juin, en une indemnité de 50 euros, « équivalente à 20 centimes d'euro par litre pour la consommation moyenne de carburants de trois mois », ont

calculé les techniciens de Bercy. La mesure, qui concernerait potentiellement trois millions de personnes, ne sera accessible que via une plateforme en ligne à partir du 27 mai. Elle est soumise à moult conditions, à commencer par celle-ci : elle s'adresse aux personnes faisant un usage professionnel de leur véhicule (pour les trajets domicile-travail). Le candidat à cette aide doit effectuer plus de 15 kilomètres par jour, soit plus de 8000 kilomètres par an. Des conditions de revenus sont aussi appliquées : il faut appartenir à un foyer dont le revenu fiscal de référence par part, au titre de l'année 2024, est inférieur ou égal à 16880 euros. Cela correspond, pour une personne seule

par exemple, à un salaire net de 1508 euros. Pour FO, rappelant que « les salaires stagnent, voire reculent en termes réels depuis plusieurs années », « il est de la responsabilité des pouvoirs publics d'agir » face à « l'urgence sociale ». « Des outils existent. L'État peut intervenir pour encadrer les prix, comme cela a déjà été fait par le passé », indique la confédération, qui demande un blocage des prix des carburants à 1,50 euro le litre mais aussi la hausse des salaires. Plus largement, elle souligne la nécessité d'une « meilleure redistribution des richesses produites », et met en garde : « Les travailleurs ne paieront pas une crise de plus. »

Valérie Forgeront

## Finances publiques : le coup de gel inquiétant

Quatre milliards d'économies supplémentaires sur la sphère de l'État et deux sur les administrations de la Sécurité sociale : telle est la décision du gouvernement annoncée le 21 avril, date d'un comité d'alerte des finances publiques. Ces « mesures supplémentaires de freinage de la dépense », ainsi qualifiées par le Premier ministre, consistent à geler (ou mettre en réserve) des crédits, voire, au final, à les annuler. Il s'agit de répondre au surcoût pour les finances publiques de la guerre au Moyen-Orient, explique le gouvernement qui vise toujours à ramener le déficit public à 5% du PIB cette année. Il chiffre pour l'instant à 3,6 milliards d'euros le surcoût de la guerre sur la dette et rappelle que les mesures partielles de soutien face à la hausse des prix des carburants induisent des dépenses en plus pour l'État. Près de 180 millions d'euros en mai. Reste que l'an dernier, donc avant la guerre, le gouvernement d'alors avait déjà procédé à un gel de crédit de 3,5 milliards d'euros. En 2024, un autre avait gelé 10 milliards. Pour cette année, le gel – décidé deux mois après l'adoption à coups de 49,3 de la loi de finances pour 2026 et quatre mois après l'adoption de la loi de financement de la Sécurité sociale – nourrit encore les critiques. D'autant que cette privation de

moyens, infligée à des administrations subissant déjà l'austérité budgétaire, arrive dans un contexte de difficultés sociales déjà fortes, ce que traduisent les indicateurs économiques.

### Fortes craintes chez les ménages

Ainsi la confiance des ménages, laquelle était déjà basse, est en fort recul : avec 5 points en moins sur un mois en avril, c'est le niveau le plus bas depuis 2023. La crainte d'une hausse du chômage augmente de même que celle d'une dégradation du niveau de vie (-6 points, soit au plus bas depuis 2022), ou de la situation financière (perte de 7 points). Alors que les ménages disent craindre une inflation encore plus forte, la part de ceux prêts à engager des dépenses importantes diminue. Or, la consommation des ménages (en recul de 0,6% sur le premier trimestre) est le moteur de la croissance (le gouvernement a révisé à la baisse sa prévision de croissance sur 2026, à 0,9% contre 1%). Dans le même temps, la confiance des entreprises dans le climat des affaires, après avoir connu une embellie en début d'année, recule de 3 points en avril. Ce qui nourrit les inquiétudes sur l'emploi.

Valérie Forgeront



© ROMAIN GAILLARD/REA

# La Macif vous protège dans votre activité syndicale ( ) avec **des contrats** **sur mesure.**

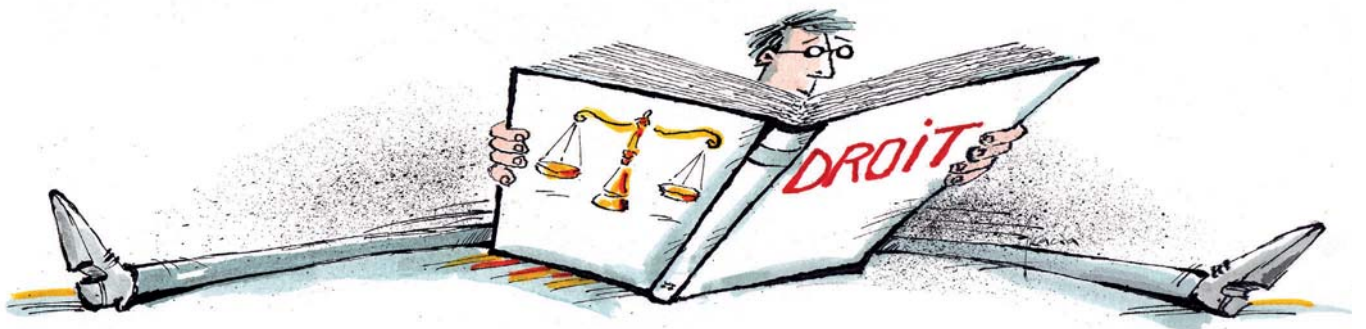
Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

→ **Contactez-nous : [partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)**



La Macif,  
c'est **vous.**



# Période d'essai et état de grossesse

La Cour de cassation rappelle que la protection de la salariée enceinte s'applique même dans le cadre d'une période d'essai.

**U**ne salariée est embauchée en qualité de cheffe de projet en normalisation par une association le 3 juillet 2017. Elle a une période d'essai de quatre mois qui peut être renouvelée pour deux mois.

Le 27 octobre, l'employeur lui confirme le renouvellement de sa période d'essai pour deux mois et lui précise qu'en raison de congés, le deuxième renouvellement se terminera le 23 janvier 2018.

Le 28 novembre, la salariée informe son employeur de son état de grossesse.

Ce dernier rompt la période d'essai le 16 janvier 2018.

La salariée saisit le conseil de prud'hommes, considérant que la période d'essai a été rompue en raison de son état de grossesse.

L'employeur fait valoir le fait qu'aucune motivation n'est nécessaire en cas de rupture d'une période d'essai.

La cour d'appel de Paris confirme le raisonnement de l'employeur en précisant que la salariée n'établit aucun élément de fait laissant supposer l'existence d'une discrimination directe ou indirecte.

La salariée se pourvoit en cassation et la Cour, par un arrêt publié le 25 mars 2026 (n°24-14788), casse l'arrêt d'appel au motif :

« 9. Il en résulte que lorsque la rupture de la période d'essai à l'initiative de l'employeur intervient après qu'il a été informé de l'état de grossesse de la salariée, il lui appartient d'établir que sa décision est justifiée par des éléments sans lien avec l'état de grossesse.

10. Pour débouter la salariée de ses demandes, l'arrêt retient que l'employeur n'a pas à justifier des raisons pour lesquelles il met fin à une période d'essai et que la salariée n'établit aucun élément de fait laissant supposer l'existence d'une discrimination directe ou indirecte. »

La cour d'appel a donc inversé la charge de la preuve : ce n'est pas à la salariée de rapporter la preuve d'une

## CE QUE DIT LA LOI

**L'article L. 1225-1 du Code du travail dispose :** « L'employeur ne doit pas prendre en considération l'état de grossesse d'une femme pour refuser de l'embaucher, pour rompre son contrat de travail au cours d'une période d'essai ou, sous réserve d'une affectation temporaire réalisée dans le cadre des dispositions des articles L. 1225-7, L. 1225-9, L. 1225-12, pour prononcer une mutation d'emploi.

*Il lui est en conséquence interdit de rechercher ou de faire rechercher toutes informations concernant l'état de grossesse de l'intéressée. »*

**L'article L. 1225-3 précise :** « Lorsque survient un litige relatif à l'application des articles L. 1225-1 et L. 1225-2, l'employeur communique au juge tous les éléments de nature à justifier sa décision. Lorsqu'un doute subsiste, il profite à la salariée enceinte. »

discrimination, mais à l'employeur de justifier la rupture de la période d'essai pour un motif sans lien avec l'état de grossesse, en raison de la protection « spéciale » accordée à la salariée enceinte par les articles L. 1225-1 et L. 1225-3.

Secteur juridique

## 26<sup>e</sup> Congrès confédéral : la détermination de

Pendant une semaine, du 20 au 24 avril, les délégués participant au 26<sup>e</sup> Congrès confédéral de FO, à Dijon, ont dressé le bilan de l'activité de l'organisation ces quatre années passées et construit sa feuille de route pour les années qui viennent. Le congrès a approuvé le rapport d'activité de la confédération à 89,14%. Le rapport de trésorerie a lui été adopté à 96,45%. Après deux jours et demi de prises de parole de délégués – 243 interventions au total à la tribune –, le congrès, qui a accueilli plus de 3500 personnes, dont des invités nationaux mais aussi des camarades étrangers, a débattu des trois résolutions qui guideront l'action de la confédération. La résolution générale et la résolution sociale ont été approuvées chacune à une très large majorité. De même pour celle sur l'outre-mer. Le Comité confédéral national (CCN) qui a suivi le congrès a procédé à l'élection du secrétaire général. Frédéric Souillot, seul candidat, a été réélu avec 98,06% des suffrages. Il voit donc son mandat reconduit à la tête de l'organisation. L'instance a également réélu Patrick Privat comme trésorier. Ce CCN a procédé aussi à l'élection des trente-cinq membres de la commission exécutive ainsi qu'à celle des dix membres venant compléter le bureau confédéral aux côtés du secrétaire général de FO et du trésorier confédéral.



# Le FO à lutter pour la paix et la justice sociale

Le Bureau confédéral accueille ainsi quatre entrants (Laure Beyret, Séverine Privat, Franck Mary-Montlaur et Yanis Aubert), ces camarades remplaçant quatre secrétaires confédéraux n'ayant pas sollicité de nouveaux mandats (Hélène Fauvel, Michel Beaugas, Béatrice Clicq et Karen Gournay), dont deux ayant fait valoir leur droit à la retraite, Hélène Fauvel et Michel Beaugas, auxquels a été rendu un hommage chaleureux. Karen Gournay sera quant à elle bientôt à la tête de l'AFOC. Béatrice Clicq reste elle au CESE, où elle siégeait déjà au nom de FO. Il s'agit désormais, « dans l'unité et le rassemblement de la maison FO », a souligné Frédéric Souillot, « de mettre en œuvre les orientations adoptées », avec comme priorité le développement de FO et en mettant l'accent sur la syndicalisation des jeunes. Riche de débats et d'échanges, ce 26<sup>e</sup> congrès fut l'occasion pour les militants d'aborder nombre de sujets de préoccupation. Tous ceux relatifs à l'emploi, aux salaires, aux conditions de travail, les questions relatives à l'attaque de droits, à la défense de la Sécu, celles portant sur le système des retraites, sur la défense des acquis, sur la nécessité de réindustrialiser, sur la nécessité de préserver et de conforter les services publics... Retour sur cette semaine majeure pour l'organisation.

## Mobilisés pour leurs droits

Nombre de délégués ont alerté sur la situation dans des entreprises où les conditions de travail se dégradent, les droits sont attaqués et parfois les emplois sont menacés. Dans l'aérien, Stéphane Salmon a mis ainsi un coup de projecteur sur les hôtesses et stewards, notamment ceux travaillant dans les compagnies *low cost*, dont certaines cherchent à contourner ou limiter l'application du droit du travail français. Dans le nettoyage, les salariés font eux les frais de la logique de casser les prix pour remporter les marchés. « C'est un système organisé pour mettre les salariés en concurrence », a dénoncé Nadia Jacquot (FEETS-FO). Illustration de difficultés aussi au sein du secteur de l'aide à domicile : une grève illimitée, pour les conditions de travail notamment, est en cours au sein de l'association Bien chez soi, indiquait Stéphanie Prat-Eymeric (FGTA-FO), se réjouissant par ailleurs de l'accord mettant en place, enfin, un régime de prévoyance pour les non-cadres dans la branche des entreprises du service à la personne.

### Le soutien confédéral

« FO, ce sont aussi des salariés qui se battent pour sauver leur emploi. À chaque fois qu'on a été sollicités pour soutenir sur le terrain les camarades en lutte ou qui se battent contre les fermetures de sites, nous nous sommes mobilisés, comme récemment chez Orangina à la Courneuve », a rappelé Frédéric Souillot. La confédération soutient également les salariés de Fibre Excellence, usine de pâte à papier menacée de fermeture, mettant en péril près de 700 emplois directs. Face à la crise du secteur automobile, le combat pour l'emploi doit s'intensifier, a prévenu de son côté Yann Le Pécheur, pointant « les plans sociaux qui se sont multipliés ces trois dernières années » chez Valeo et appelant à « un soutien et une protection de la part des pouvoirs publics, en France comme en Europe ». Le commerce aussi est durement frappé. Ainsi, chez Alinéa, Jennifer ou Monoprix, « des milliers de salariés ont payé le prix fort », « l'emploi devient la variable d'ajustement », a dénoncé Carole Prioult, du commerce parisien. Alors que la location-gérance progresse, ainsi Chez Carrefour Market, FO a agi au plus haut niveau de l'État pour permettre l'intégration des organisations syndicales au sein du Conseil national du commerce. La FGTA-FO y revendique notamment la mise en place systématique d'une clause sociale garantissant le maintien des acquis sociaux des salariés des commerces en cas de cession des magasins.

Clarisse Josselin



S. LIÉDOT

# 26<sup>e</sup> Congrès confédéral : la détermination de

## Le développement, l'une des priorités du mandat à venir

« On peut avoir les meilleures revendications du monde, si on ne se développe pas, elles ne serviront à rien », a rappelé le secrétaire général, Frédéric Souillot. Si nombre de délégués sont montés à la tribune pour se féliciter de bons résultats obtenus par FO aux élections professionnelles, nombreux sont ceux aussi qui ont évoqué la question du développement de l'organisation. Et notamment la syndicalisation des cadres et ingénieurs. « Ces derniers représentent désormais plus de 50% des salariés dans certaines fédérations », a souligné Dimitri Fossier, de Renault Trucks. « Il faut casser ce mythe, FO est aussi un syndicat pour les ingénieurs et les cadres », a-t-il ajouté. Preuve en est faite chez Framatome, où sur le site de Lyon, qui compte 85% d'ingénieurs et cadres, FO est arrivée en tête des élections avec 47%

des voix. Éric Peres, secrétaire général de FO-Cadres, s'est réjoui de l'intérêt des syndicats pour le troisième collège et a rappelé qu'il tenait à disposition énormément d'outils en faveur de la syndicalisation des cadres.

### FO-Jeunes, retour des CHSCT...

Les jeunes représentent également un objectif de développement. « Qu'il ait été embauché dans les années 1980 ou qu'il débute aujourd'hui, un jeune salarié se pose exactement les mêmes questions : son niveau de salaire, ses conditions de travail et la progression professionnelle », assurait Paul Briey, représentant les Clercs et employés de notaires, en se félicitant de la relance de FO-Jeunes par la confédération il y a deux ans. Alors qu'avec les ordonnances Macron, la réforme du droit

du travail a impacté le dialogue social, Dominique Moualek (pour Carrefour où FO obtient 49,53% de représentativité) a, comme nombre de militants, salué le fait que la confédération ait obtenu la fin de la limitation à trois mandats des délégués aux CSE. C'est « une victoire majeure ». Cette limitation était, a expliqué Gilles Serieys pour le secteur de l'alimentation animale, « une épée de Damoclès sur le développement ou l'avenir des syndicats ». Plusieurs congressistes ont revendiqué le retour du CHSCT. « Quand on met un coin dans la porte, poussons-là, notamment sur le CHSCT ou tout autre nom, il faut lui redonner sa personnalité morale pour la protection des travailleurs et des conditions de travail », a lancé Frédéric Souillot.

Clarisse Josselin

## Sécurité sociale : un bien commun toujours à défendre

La Sécurité sociale a été au cœur des interventions lors du congrès où les militants ont réaffirmé leur engagement à défendre la « Sécu », le système de protection sociale collective, fruit d'un modèle social républicain envié par beaucoup de travailleurs dans le monde.

« Nous devons expliquer ce qu'est le salaire différé [les cotisations sociales prélevées sur le salaire, NDLR]. Concernant la Sécu, la seule chose qu'ils veulent [sous-entendu les gouvernements, NDLR] c'est la démanteler, c'est privatiser notre protection sociale. Et c'est pourquoi, poursuivait Frédéric Souillot, dans le cadre de l'agenda social autonome [lieu de discussion/négociation entre patronat et syndicats, NDLR], nous disons qu'il faut reprendre la gouvernance de notre système de retraite. Par ailleurs, revenons aussi sur les ordonnances Juppé de 1996 [qui ont introduit l'implication de l'État dans la gestion de la Sécu et créé notamment l'obligation

d'une loi de financement de celle-ci, NDLR]. Arrêtons aussi les exonérations salariales patronales », martelait le secrétaire général de FO. Des allègements de cotisations sur les salaires qui représentent un manque à gagner de quelque 80 milliards d'euros par an pour les comptes sociaux. « Il y a 4 milliards d'euros en moins mis dans le social, cent emplois seront supprimés dans les CAF d'ici 2027 », listait de son côté Frédéric Neau (organismes sociaux du Maine-et-Loire), annonçant que déjà 2500 collègues du département ont signé la pétition pour la défense de la Sécu, où FO est le syndicat leader.

### La Sécu, « elle est à nous »

« Le gouvernement ne s'en prend pas au patronat mais aux malades », pestait à la tribune Nora Nidam (FO-Sécu 75), référence en creux aux mesures entre autres décidées dans le cadre de la loi de financement de la

Sécurité sociale pour 2026. La militante, se félicitant par ailleurs de la première place syndicale de FO dans les CPAM d'Île-de-France, revenait sur une revendication maintes fois exprimée au cours du congrès : « Stop à la mainmise de l'État sur la Sécu. Vive la Sécu de 1945! ». « Le patronat veut faire la loi sur les arrêts maladie », s'indignait de son côté Reynald Millot (Yonne). « Il y a une attaque frontale inacceptable contre la liberté du médecin traitant, avec une présomption de culpabilité des salariés. On attaque l'Assurance chômage, on organise la hausse des prix de l'énergie et on veut maintenant nous imposer la capitalisation? », dans le cadre des retraites. Nombre de militants monteront à la tribune pour dire leur attachement au système par répartition. Pour rappeler aussi la revendication de FO d'une abrogation de la réforme des retraites de 2023. Nombre encore résumeront : « La Sécu, elle est à nous! »

Valérie Forgeront

# FO à lutter pour la paix et la justice sociale

## Le congrès exige toujours l'abrogation de la réforme des retraites de 2023

« La réforme des retraites de 2023, on doit continuer à exiger son abrogation », a souligné Marc Adivèze, secrétaire général de l'UD de l'Aude. Nombreux ont été les militants à monter à la tribune pour réaffirmer à leur tour cette revendication. Daniel Ferté, des cheminots, a salué l'attitude de la confédération qui pendant le conflit des retraites en 2023 « a tenté à plusieurs reprises de déborder la stratégie des journées d'action à saute-mouton ». Il a de même salué et remercié la confédération



pour l'établissement d'un fonds de grève qui a été très sollicité. Pour Alexandre Tott, secrétaire de l'UD de Moselle, « la confédération a tenu une place centrale dans le combat mené contre cette réforme. Nous avons tenu sur les revendications, et notamment le refus de tout report de l'âge de départ ». Michaël Jounaux, de la Chimie niortaise, a estimé lui aussi que « la confédération a pris ses responsabilités » sur la question des retraites. Pour FO, « il n'y a pas de sujet, c'est l'abrogation de la réforme, quel que soit l'interlocuteur », a martelé Frédéric Souillot dans sa réponse aux congressistes. **C.J.**

## « Quand les syndicats luttent, la démocratie vit »

Illustration de son esprit internationaliste, FO a accueilli lors de ce congrès confédéral des camarades étrangers, dont des représentants des structures syndicales internationales qui ont notamment dressé un état des lieux des droits, de la justice sociale et de la liberté syndicale dans le monde. « FO est liée à l'OIT qui a un engagement constant pour la liberté », a rappelé Gilbert Houngbo, directeur général de l'Organisation internationale du travail, soulignant la nécessité de partout « renforcer la négociation collective, la protection des travailleurs », et aussi de construire une transition écologique « équitable et inclusive ». Il faut donc « réaffirmer nos valeurs fondamentales », appuyait-il.

Luc Triangle, secrétaire général de la Confédération syndicale internationale (CSI, 220 millions de travailleurs), emploiera lui aussi des mots forts pour définir les menaces et attaques que subissent les travailleurs, appelant ainsi à « défendre l'espace démocratique dans le monde, sur le lieu de travail ». D'autant plus face à la montée de « la criminalisation de l'action syndicale ». Tel un « signal d'alarme », l'indice CSI (mesure annuelle du degré de répression syndicale dans le monde) le rappelle. Ainsi, dans 87% des pays, le droit de grève a été interdit; dans soixante et onze pays on a à



déplorer des arrestations de syndicalistes. On déplore aussi le décès de militants, lesquels paient de leur vie leur engagement syndical. Dans un monde « marqué par des inégalités croissantes », soulignait encore le secrétaire général de la CSI, « plus que jamais nous devons promouvoir la paix. Le faire c'est promouvoir les conditions mêmes qui permettent aux travailleurs de travailler ». Il faut lutter pour des emplois décents, pour un monde plus solidaire, plus humain, lançait-il. « Quand les syndicats luttent, la démocratie vit. »

**« Ensemble, nous sommes plus forts »**

Même tonalité chez Esther Lynch, la secrétaire générale de la Confédération

européenne des syndicats (CES, 45 millions de travailleurs). « Ensemble, nous sommes plus forts. Il faut notamment lutter contre la flexibilité. Les emplois, les salaires et de meilleures conditions de travail : c'est le principal », lançait la militante, rappelant la nécessité d'une « solidarité, ensemble ». Des propos auxquels adhérerait aussi Cyril Cosme, directeur du bureau du BIT en France. « Votre slogan "La paix par la justice sociale", cela fait écho au sein du BIT », déclarait-il à l'intention de la confédération, rappelant la portée du message et de l'action de Léon Jouhaux.

**Valérie Forgeront**



# 26<sup>e</sup> Congrès fédéral : la détermination de

## « On est le syndicat de la feuille de paie »

**P**armi les 243 interventions de délégués, nombre d'entre elles ont abordé le contexte d'austérité salariale et donc les difficultés de pouvoir d'achat des salariés. « *Ceux qui s'occupent des plus précaires basculent aussi dans la précarité* », s'indignait David Legrand, annonçant une grève dans le secteur de l'Action sociale le 26 mai. « *Pratiquement toutes nos grilles commencent*

*sous le Smic. Nous avons arraché les 183 euros du Ségur, mais les aides à domicile n'y ont pas eu droit. Et ces professionnelles s'appauvrissent à la pompe.* » Référence aux conséquences de la flambée actuelle des prix des carburants. « *Les travailleurs de l'ombre, les travailleurs pauvres, nous les voyons à l'UD, témoignait Mickael Robe (Snica). Leur situation est inacceptable* ». Il faut « *rappeler*

*qu'on est le syndicat de la feuille de paie* », appuyait Éric Devy (FO-Framatome).

### La demande de reconnaissance salariale

Chez Novacarb (Chimie), « *la direction propose une hausse de salaire de 1%. On nous sucre notre participation. Et après la vente d'un site sur Singapour, on nous donne*

## « Défendre l'industrie, c'est défendre le modèle social »

**N**ombreux ont été les délégués s'exprimant sur la nécessité de protéger l'industrie et plus largement de réindustrialiser le pays. « *L'heure est grave, le secteur économique est menacé*, lançait ainsi à la tribune Yann Le Pécheur (Valeo, Cergy, Val-d'Oise). *Pour défendre notre industrie automobile, on doit être défendus par les pouvoirs publics.* » Pour Olivier Lefebvre (secteur automobile, FO-Métaux). « *Ce qui se joue actuellement, c'est au-delà des fermetures d'entreprises, ce sont des compétences qui se perdent.* » Le secrétaire fédéral listait les 170 000 emplois perdus, avec moins de 370 000 emplois restant aujourd'hui dans le secteur automobile. La défense de l'industrie et plus largement la réindustrialisation, passent, ce que souligne régulièrement la confédération, par une conditionnalité des aides publiques aux entreprises et de vrais CSE, insistait-il, saluant par ailleurs le maintien d'une activité chez Stellantis à Poissy. « *Il y a plus de 2 000 salariés à Poissy. Ils se battent tous les jours pour ne pas disparaître* », expliquait Brahim Ait Athmane, secrétaire FO sur le site. « *Nous devons défendre toute l'industrie, y compris celle de la défense* », lançait quant à lui Éric Keller (FO-Métaux). « *Notre carnet de commandes est plein* », se réjouissait de son côté Sylvain Hérisson (FO-Métaux Nantes, Airbus), évoquant la bonne santé du secteur de la navale en Loire-Atlantique, avec entre autres la construction prévue

du nouveau porte-avions. « *Il y a du grain à moudre. C'est essentiel au dialogue social* », se réjouissait Frédéric David (FO-Métaux de Saint-Nazaire), rappelant : « *On porte l'idée de produire en France. Salariés du privé comme du public, on est tous liés* » par cette nécessité. « *Que le gouvernement passe à l'acte sur la réindustrialisation!* », martelait à la tribune Laurent Baget (GEA FARM Technologies).

### Défendre ce qui nous rassemble

Parler de l'industrie, c'est le faire sous l'angle de « *la question cruciale de la souveraineté* », appuyait Mounir Mestari (Renault Groupe, Sandouville). Dans cette visée de réindustrialisation « *la négociation collective est d'autant plus un outil. On a ainsi accompagné la création du pôle électrification. Cinq mille salariés voient leur avenir protégé* ». « *Aujourd'hui, défendre l'industrie c'est défendre le modèle social* », alimenté par les cotisations sociales sur les salaires, ce qui nécessite donc des emplois, résumait Dominique Delbouis (Airbus), appelant « *à défendre ce qui nous rassemble* », Jean-Yves Sabot (Safran, FO-Métaux) notant lui que « *l'action de FO en faveur de la réindustrialisation est à souligner* ».

**Valérie Forgeront**

## Le Comité confédéral national du 24 a

### Bureau confédéral :

Frédéric Souillot,  
secrétaire général;  
Patrick Privat,  
trésorier confédéral;  
Yanis Aubert,  
Rachèle Barrion,  
Laure Beyret,

Patricia Drevon,  
Éric Gautron,  
Pascal Lagrue,  
Cyrille Lama,  
Franck Mary-Montlaur,  
Séverine Privat,  
Branislav Rugani.

### Commission des conflits :

François Bucaille (UD 71),  
Françoise Chazaud (FASAP),  
Emmanuel Dubarre (Fédération de la chimie),  
Alain Molina (UD 17),  
Anita Passannante (FEC),  
Franck Pattin (UD 88),  
Raymond Pontvianne (Fédération du bâtiment),  
Hubert Raguin (FNEC FP),  
Olivier Repeussé (UD 69), Richard Roze (FGTA).

### Commission de contrôle des comptes :

Jean-Michel Boutillez (FO-COM), Jean-Yves Sabot (Fédération de la métallurgie), Vincent Vilpateur (UD 95).

# FO à lutter pour la paix et la justice sociale

## de la feuille de paie »

une prime de seulement 800 euros!», pestait Clément Pauly. « Les minima sont devenus la seule protection dans les branches », s'inquiétait Angélique Bruneau (FGTA). À La Réunion, où le salaire moyen est de 500 euros de moins qu'en métropole, indiquait Jean-Paul Paquiry, « la hausse des prix est de plus de 20%. Notre UD a demandé au préfet de bloquer les prix ». Il y a dans l'archipel « une

crise sociale, sociétale », alertait Éric Bellemare pour la Martinique. « La hausse générale des salaires reste notre revendication principale », rappelait de son côté Antoine Gougeon (SDAS). Dans le secteur de la pharmacie d'officine (FO y est la première organisation avec 33,49%), les métiers sont en pleine évolution mais, pointait Arielle Bonnefoy, « cela a un prix : il n'y a pas assez de reconnaissance (salaires, conditions

de travail...) ». Chez Manitou à Ancenis, où FO est la première organisation, fruit de soixante années de présence, précisait Jonathan Lucas, il y a eu des hausses de salaire à hauteur, au total, de 18% en douze ans. Élodie Papin (Action sociale), refusant le « sacrifice de notre modèle social », reprenait, comme beaucoup, la revendication de FO d'un blocage à 1,50 euro des prix des carburants. **Valérie Forgeront**

## Intelligence artificielle : la crainte d'une casse sociale

Plusieurs délégués ont alerté sur les conséquences de l'intelligence artificielle (IA), qui se déploie et transforme le monde du travail. Ainsi dans les assurances. « Derrière les grands discours sur l'innovation, il y a une réalité concrète : celle du contrôle, de la surveillance, de la standardisation des fonctions, de la remise en cause des métiers, et parfois la réalité d'une casse sociale », a expliqué Frédéric Le Griel, de Groupama. Le groupe Alliance, s'inquiétait de son côté Nicolas Di Gregorio, prévoit 1500 à 1800 suppressions d'emplois du fait du développement de l'IA. Dans les banques aussi, « derrière les discours de modernisation et de performance, ce sont les conditions de travail, l'emploi et le sens de nos métiers qui sont fragilisés », alertait Mireille Herribery, chargée du secteur à

la FEC-FO. « Cela redessine les organisations, sans jamais placer l'humain au centre du débat », pointait-elle. Ce qui se traduit par une intensification du travail, une perte de repères professionnels et une dégradation du collectif. Or, chaque transformation doit s'accompagner de garanties concrètes, notamment sur le maintien de l'emploi et l'apport de formations. « La régulation est indispensable et nous porterons cette revendication aux ministères du Travail et de l'Économie dans les jours à venir », annonçait-elle.

### Faire de l'IA « un objet de dialogue social »

Le monde des arts et des médias aussi est impacté de plein fouet. « Les voix et

les corps sont clonés ou reproduits, des œuvres sont générées sans auteur. C'est une remise en cause de nos métiers », a alerté Franck Laffitte de la FASAP-FO, exigeant un cadre juridique pour protéger les travailleurs. Dans l'enseignement, « en trois ans, les conditions de travail, les emplois et les modalités d'enseignement ont été chamboulés, et ce n'est que le début », analysait Jérémie Lorente de l'AFPA, appelant à faire de l'IA un sujet de négociation obligatoire, notamment en entreprise. « Trop de systèmes sont déployés dans les entreprises et administrations sans consultation du CSE. On doit faire de cette question un objet de dialogue social », confirmait Éric Peres, secrétaire général de FO-Cadres.

**Clarisse Josselin**

## Avril 2026 a élu les nouvelles instances

### Commission exécutive confédérale :

Myriam Barnel (UD 83), Emmanuel Baudin (FAGE), Philippe Beaufort (UD 38), Franck Bergamini (UD 13), Christine Besseyre (FO-COM), Xavier Boiston (UD 69), Sébastien Busiris (FEC), Patrice Clos (Fédération des transports), Vincent Delauge (UD 43), Audrey Dujardin (UD 59),	Marlène Fernandez (UD 33), Florent Garcia (UD 36), Gabriel Gaudy (UD 75), Christian Grolier (FGF), Franck Hausner (UD 06), Grégory Joron (Unité MI), Pascaline Kerhoas (Fédération des finances), Jean-Baptiste Konieczny (UD 62), Magali Lardeux (UD 49),	Sébastien Lardeux (UD 53), Michel Le Roc'h (UD 44), Valéry Michel (Fédération de la défense), Jérôme Nigris (UD 12), Patrice Pauly (UD 31), Arnaud Pichot (UD 26/07), Clément Pouillet (FNEC FP), Stéphane Renaud (UD 74), Laurent Rescanières (FGTA), Valentin Rodriguez	(Fédération de la métallurgie), Patrice Sacquepee (Fédération du livre), Catherine Savolon (UD 17), Frank Serra (Fédération bâtiment et construction), Sylvie Szeferowicz (UD 51), François Trinquet (UD 92), Sylvia Veitl (Fédération pharmacie, cuir et habillement).
---	--	---	---

# 26<sup>e</sup> Congrès confédéral : la détermination de

## Frédéric Souillot : « La priorité, c'est de remettre en

Quelques jours après le congrès confédéral, lors d'une rencontre avec les journalistes de l'information sociale (AJIS) le 28 avril, Frédéric Souillot a détaillé les chantiers prioritaires de FO. À commencer par le renforcement de la place du paritarisme dans la protection sociale : « *La priorité des priorités, et nous l'avons inscrite dans toutes nos résolutions, c'est de remettre en avant notre protection sociale collective, notamment à travers l'agenda social autonome. Il faut éviter qu'elle soit remise en cause à chaque élection présidentielle* », a indiqué le secrétaire général. FO veut

avancer sur le sujet, inscrit à cet agenda, du financement et de la gouvernance de la protection sociale. « *Il faut voir comment reprendre la gouvernance de notre système de retraite par répartition. On commencera par là* », indique Frédéric Souillot, évoquant « *l'Agirc-Arrco déjà gérée paritairement, et bien gérée* ». Après, « *on réfléchira aux régimes de base de l'Assurance maladie* ». Concernant la conférence TER (Travail Emploi Retraites), le secrétaire général a annoncé, sans donner de date, que FO la quittera. « *J'ai dit que nous en sortirions et que nous prendrions nos*

### Franck Mary-Montlaur : « Je vais essayer d'appliquer mes recettes au niveau national »



S. LIÉDOT

Franck Mary-Montlaur, 58 ans, est le nouveau secrétaire confédéral chargé des salaires, de la négociation collective et de la représentativité. Ce Montpelliérain, issu d'une famille militante, s'est impliqué depuis trente et un ans au sein de l'UD FO de l'Hérault, dont il est devenu le secrétaire général en 2021. « *J'ai adhéré à FO en 1995, juste avant les grandes manifestations contre la loi Juppé. Mon militantisme a commencé à ce moment-là* », indique-t-il.

Après des études d'histoire et de droit, Franck Mary-Montlaur a exercé différentes professions : responsable du service dédié aux groupes de touristes d'affaires à l'Office de tourisme de Montpellier, directeur régional adjoint d'Opcalia en Languedoc-Roussillon, puis conseiller dans une agence Pôle emploi en 2016.

#### « Faire avancer la machine sur les élections TPE »

À l'UD, il s'est spécialisé en droit du travail : responsable juridique, il a par ailleurs aussi été conseiller prud'homme pendant vingt-cinq ans et formateur à l'Institut régional du travail, cela avant d'être élu secrétaire général adjoint, puis secrétaire général de l'UD. Ces compétences, notamment juridiques, lui seront sans nul doute utiles dans le cadre de son mandat confédéral. « *J'ai beaucoup travaillé à l'interprofessionnel et sur la négociation collective. Je vais essayer d'appliquer mes recettes au niveau national. Quant à la représentativité, il faut faire avancer la machine sur les élections TPE* », indique le militant. Plus largement, analyse-t-il, « *nous sommes encore dans une crise économique, la flambée du coût du pétrole est préoccupante. Au niveau des conventions collectives, il va être très important de défendre les salaires* ».

Ariane Dupré

### Laure Beyret : « Il faut innover »



S. LIÉDOT

Son visage est déjà bien connu dans l'organisation. Laure Beyret, depuis un an conseillère confédérale Mission Handicap, devient secrétaire confédérale chargée de la Mission Handicap, des questions relatives à l'égalité et à la lutte contre les discriminations. Laure, 43 ans, mère de deux jeunes garçons, a rejoint FO en 2010. Initialement professeure d'histoire-géo dans l'enseignement général à la fin des années 2000,

Laure s'est formée par passion à la langue des signes et l'a enseignée d'abord à l'Institut national des jeunes sourds (INJS) de Bordeaux, établissement public spécialisé, puis, titularisée en 2012 à l'issue du concours, à l'INJS de Paris. Là, dès 2014, elle crée une section FO.

#### Finaliser le guide « mode d'emploi » sur l'égalité

Au fil du temps, par le travail syndical de l'équipe (rattachée au SNPASS-FO), FO se développera dans les cinq instituts et deviendra majoritaire. Militante aguerrie, Laure, qui exprime sa « *surprise* » et sa « *reconnaissance* » d'être intégrée au bureau confédéral, aligne d'ores et déjà les projets. Sur la Mission Handicap, le travail déjà largement engagé par FO va bien sûr se poursuivre. Le réseau de référents mis en place par la confédération (dans les UD et les fédérations) sera conforté. Il est « *une force et FO est précurseur en la matière. Toutes les organisations syndicales nous l'envient!* », rappelle Laure indiquant aussi qu'il « *faut innover* ». Elle prévoit ainsi de finaliser la rédaction du guide « mode d'emploi » sur l'égalité, ou encore de créer un réseau de référents, à l'image de celui créé dans le cadre du handicap. Concernant la lutte contre la discrimination, multiforme, Laure Beyret souhaite que soit mené, entre autres, « *un travail inter-secteurs* », lequel ferait appel aux compétences et expériences propres des différents secteurs confédéraux.

Valérie Forgeront

# FO à lutter pour la paix et la justice sociale

## « avant notre protection sociale collective »

responsabilités. Si cette conférence est faite pour renvoyer à des négociations, banco! Mais si c'est juste pour nourrir le programme présidentiel, c'est non. »

### Négocier sur l'emploi des jeunes

Parmi les thèmes de l'agenda social, l'emploi des jeunes. Alors qu'une négociation doit s'ouvrir sur le sujet, l'emploi des jeunes, annonce le secrétaire général de FO, doit faire l'objet d'un

diagnostic, par les organisations syndicales et patronales, « avant la mi-mai ». Il faut se préoccuper des 1,3 million de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation, martèle Frédéric Souillot : « Il faut voir comment les repérer, mieux les accompagner, leur proposer de l'alternance et de véritables emplois, pas des contrats courts ou saisonniers. » Pour FO, cette négociation devra aborder de nouveau la question des contrats courts, les interlocuteurs sociaux n'ayant pas trouvé un accord à ce sujet le 9 avril dernier.

Ariane Dupré

### Yanis Aubert : « J'adore la négociation »



Yanis Aubert, 51 ans, est le nouveau secrétaire confédéral chargé de l'emploi, du chômage et de la formation professionnelle. Un secteur dans lequel il s'est déjà investi en participant aux récentes négociations, en « *tuilage* » avec son prédécesseur, Michel Beaugas.

Ce « *Dieppois de souche* », tourneur-fraiseur-ajusteur de formation, a démarré sa carrière chez Sam Précision Services, une entreprise

spécialisée dans les moules pour le verre, notamment pour le flaconnage de luxe.

Il a adhéré à FO en 2003 et s'est rapidement impliqué dans l'organisation. En 2008, il a été embauché par l'union départementale de Seine-Maritime pour s'occuper de la campagne prud'homale puis des affaires courantes. Et, en 2017, il a été élu secrétaire général de l'UD.

### Défendre les salariés

« J'adore la négociation, trouver les arguments pour que tout le monde y trouve son compte », explique le militant. Il était notamment chef de file pour négocier l'harmonisation des conventions collectives territoriales des métaux au niveau de son département. « Notre convention territoriale était l'une des meilleures de France en matière de rémunération », se félicite-t-il.

S'il a été défenseur syndical et conseiller du salarié, le militant n'a jamais voulu devenir conseiller prud'homal. « Je voulais être celui qui défend les salariés, pour qu'ils soient indemnisés à hauteur de ce qui leur est dû », poursuit Yanis Aubert.

Sa priorité pour ses nouvelles missions confédérales, « faire en sorte que le paritarisme continue à fonctionner au mieux et qu'on arrive à de bons accords, dans le respect des résolutions issues du congrès confédéral », ajoute-t-il.

Clarisse Josselin

### Séverine Privat, une expérience syndicale multiple



Séverine Privat, 42 ans, laissera son mandat de secrétaire de l'UD FO de la Creuse et sera remplacée dans l'immédiat par son adjoint, le 12 mai prochain. Après plus de douze années d'engagement à des mandats locaux, départementaux et régionaux divers (du syndicat de son établissement hospitalier à l'UD, en passant par la Caisse commune de Sécurité sociale, le CESER, ou le CA de l'Urssaf), elle vient d'être élue au

Bureau confédéral de FO et chargée du dossier des retraites.

### Mobilisée pour l'augmentation du point Agirc-Arrco

Son premier contact avec FO date de 2001. À l'époque, la jeune femme sortait d'un contrat d'apprentissage et ne parvenait pas à récupérer ses documents de fin de contrat. « Le syndicat m'a accompagnée aux prud'hommes et j'ai obtenu gain de cause. » Suivront un retour aux études, sept années de travail dans la santé privée, puis l'engagement dans le versant hospitalier public comme aide-soignante. L'engagement syndical auprès de FO aussi. Il y a un mois, elle travaillait encore à l'hôpital. « Je suis détachée permanente, mais quand la crise sanitaire est arrivée j'ai demandé à réintégrer le service pour des remplacements, des nuits ou des week-ends. Ça permet de rester au contact des agents. »

Désormais, cette mère de famille issue d'une famille d'agriculteurs sait qu'elle n'aura plus le temps de le faire, toute dédiée à son nouveau mandat. « J'ai bien l'intention de me mobiliser pour l'augmentation du point Agirc-Arrco dès la première réunion inscrite à mon agenda », assure-t-elle. Et de réaffirmer les revendications de FO en matière de retraite, à commencer par l'abrogation de la réforme de 2023. Et de souligner son opposition à la retraite par points et à la capitalisation.

Sandra Déraillot

# Quatre pays, quatre contextes pour l'emploi étudiés par l'IRES



**Loi Travail en Argentine, augmentation du Smic en Espagne, taux d'emploi des seniors en Allemagne, étude du système de retraite britannique..., l'IRES se penche sur les récentes évolutions législatives et réglementaires de plusieurs pays. Quatre travaux de recherche très instructifs à découvrir.**

Le dernier numéro de la *Chronique internationale de l'IRES* (Institut de recherches économiques et sociales)\* s'intéresse aux récentes évolutions du travail en Argentine, Espagne, Allemagne et au Royaume-Uni. Les réformes et débats y sont replacés dans le contexte politique et économique propre à chacun.

L'Argentine présente l'évolution la plus frappante avec l'arrivée au pouvoir en 2023 du « libertarien » Javier Milei, élu sur la promesse de mettre fin à l'inflation, de déréguler l'économie et d'en finir avec le déficit budgétaire. Un article très complet de Virginia Mellado discute des premiers résultats économiques de son programme, chronique l'implantation progressive du parti présidentiel et revient sur la réforme visant à « moderniser le travail », votée en février 2026. Ce dispositif affiche l'objectif d'encourager la création d'emplois déclarés. Il diminue pour cela globalement le montant des cotisations salariales, ainsi que celui des indemnités de licenciement et restreint sévèrement le droit syndical (heures de délégation plafonnées à dix, autorisation patronale nécessaire pour toute réunion, droit de grève très limité...).

## Le succès économique espagnol

L'Espagne est l'objet d'un second article signé Catherine Vincent. Le pays connaît en effet une situation économique dynamique malgré l'absence de budget voté depuis trois ans. Depuis 2018, l'exécutif s'est fixé comme priorité la lutte contre la précarité et a engagé une politique de réformes sociales : allongement du congé de naissance, création d'un revenu minimum vital, forte hausse du salaire minimum. Ce dernier a été augmenté de 66% en huit ans. De nouveaux impôts ont été créés sur les multinationales, les banques et les énergéticiens,

cela contribuant à diminuer le déficit public. La lutte contre les contrats courts semble porter ses fruits même si celle-ci résulte surtout, indique l'auteure, du développement de « *contrats fixes discontinus* » (sorte de CDI saisonniers) soumis à critique. En revanche, la perspective d'une loi sur la réduction du temps de travail s'éloigne au fil du détricotage des coalitions politiques (le pays ne disposant pas d'une majorité parlementaire).

Jeanne Fagnani s'est quant à elle intéressée à l'emploi des seniors en Allemagne et au travail des retraités. Si le taux d'emploi des plus de 55 ans y est supérieur à celui de la France (75,2% contre 60,4%), c'est notamment car les conditions de travail y apparaissent meilleures et que la discrimination par l'âge y est moins fréquente. Ces deux facteurs influent également sur le cumul emploi/retraite qui concerne environ 10% des retraités allemands, combinés avec des incitations fiscales et... la faiblesse des pensions de retraite (le taux de pauvreté des retraités outre-Rhin flirte avec les 20%).

Enfin, le dernier article du numéro plonge dans la complexité du système de retraite britannique, déjà maintes fois réformé et que le gouvernement actuel envisage à nouveau de modifier. Il repose sur une pension d'État (issue des cotisations au système de sécurité sociale) et des régimes complémentaires. Ceux-ci sont généralement basés sur des fonds de pension et la capitalisation. 80% des salariés cotisent à un tel système. Ces régimes, auxquels l'inscription n'est pas obligatoire, défavorisent les bas salaires et les travailleurs qui changent souvent d'emploi. Le gouvernement ambitionne de les fusionner et de mobiliser leurs réserves pour favoriser les investissements dans les infrastructures et les secteurs économiques en croissance.

Sandra Déraillot

\* *Chronique internationale de l'IRES*, n° 193, mars 2026.

# AÉSIO mutuelle, votre partenaire pour votre protection sociale



AÉSIO mutuelle, 3<sup>e</sup> mutuelle de France spécialisée dans la protection de la personne, couvre les besoins en complémentaire santé, prévoyance, épargne et retraite.

## Notre ambition :

Accompagner nos adhérents à chaque étape de leur vie, en leur proposant **des garanties et des services** répondant à leurs besoins **d'aujourd'hui, tout en anticipant** ceux à venir.

## Notre démarche :

**Co-construire** les solutions de protection sociale avec les entreprises et les branches professionnelles.

## Notre conviction :

La **proximité**, pour comprendre et répondre aux attentes des adhérents en portant les valeurs de **solidarité, de responsabilité et d'innovation**.

## Notre expertise au service des salariés et des entreprises :

### SANTÉ

Il est essentiel de tenir compte de la situation des branches et des entreprises afin de répondre au mieux aux attentes des salariés et de leur famille. C'est pourquoi nous élaborons des solutions santé personnalisées.

### PRÉVENTION

Nous menons des actions de prévention dans les entreprises et avec les branches professionnelles pour améliorer la qualité de vie au travail.

### PRÉVOYANCE

Des solutions performantes sont proposées aux salariés et à leur famille pour faire face aux aléas de la vie (arrêt de travail, invalidité, décès...).

### ÉPARGNE / RETRAITE

Nous proposons des solutions personnalisables d'épargne retraite (PEE-PERCO, Article 83...) pour améliorer les pensions versées par les régimes de retraite obligatoires.

## AÉSIO mutuelle en chiffres :



**2,3** millions d'adhérents



Plus de **3 000**  
collaborateurs



Plus de **240**  
agences en France



**32** recommandations ou  
labellisations de branche :  
**21 en santé et 11 en prévoyance**



**Votre Chargée de  
relation partenariat :**

**Marine PREVOT**  
07 72 34 71 82  
marine.prevot@aesio.fr

[aesio.fr](https://www.aesio.fr)

AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n°775 627 391 dont le siège social est 173 rue de Bercy 75012 Paris.  
©Gettyimages. Document non contractuel à caractère publicitaire. 25-205-008\_V2

 **AÉSIO  
MUTUELLE**

**C'est ça, la mutuelle d'aujourd'hui**



# Fibre Excellence en redressement judiciaire, FO appelle l'État à la rescousse

Fibre Excellence, qui produit de la pâte à papier et de l'électricité sur ses deux sites de Tarascon et Saint-Gaudens, a été placée en redressement judiciaire le 27 avril par le tribunal de commerce de Toulouse. FO en appelle au gouvernement pour sauver les usines et les emplois.

« **N**ous vivons un ascenseur émotionnel, nous sommes toujours dans l'expectative », déplore FO, premier syndicat au sein de l'usine Fibre Excellence de Tarascon, dans les Bouches-du Rhône. Le site, comme celui de Saint-Gaudens en Haute-Garonne, vient à nouveau d'être mis à l'arrêt, faute de trésorerie. Et la direction a fait une demande de mise en activité partielle de trois mois pour les salariés.

L'entreprise, en difficulté financière depuis plusieurs mois en raison notamment d'une hausse de ses coûts de production, a été placée en redressement judiciaire le 27 avril par le tribunal de commerce de Toulouse. La mesure est assortie d'une période d'observation de six mois. « Mais nous aurons une audience sur la situation économique de l'entreprise dès le 3 juin, avec un délibéré rendu le 17 juin. Nous sommes toujours sous la menace

d'une liquidation. Nous avons donc moins de quarante-cinq jours pour trouver des solutions afin d'assurer la continuité de l'activité », poursuit le syndicat. Et sauver ainsi les quelque 700 emplois directs et les milliers d'emplois indirects créés par Fibre Excellence.

## FO a écrit au Premier ministre

Le 24 avril, trois leaders syndicaux, dont le secrétaire général de FO, Frédéric

Souillot, ont écrit au Premier ministre ainsi qu'aux ministres de l'Économie et de l'Industrie pour demander la tenue d'une table ronde associant l'ensemble des acteurs du dossier. Ils estiment que « l'État doit prendre toute sa part » dans le sauvetage de Fibre Excellence et demandent au gouvernement de « créer toutes les conditions d'une reprise porteuse d'avenir ». Cela passe notamment par des mesures sur la tarification de l'énergie et une aide financière immédiate de 20 millions d'euros pour écarter la menace d'une liquidation, l'entreprise étant déjà en cessation de paiement.

En parallèle, les syndicats, dont FO, ont rencontré le 27 avril la conseillère pour l'industrie du chef de l'État. « Elle n'a pas été en capacité de nous donner des informations. Et pour l'instant, aucun repreneur ne s'est manifesté. Le dossier est désormais entre les mains du gouvernement », analyse le syndicat.

Clarisse Josselin



©LYDIE LECARPENTIER/REA

# Groupe Air France : FO en tête des élections au conseil d'administration

**L**es élections pour désigner les représentants des salariés au sein du conseil d'administration du groupe Air France sont en cours. Le premier tour s'est déroulé du 31 mars au 14 avril. Avec 31,68% des voix, Djibril Koita a été réélu par les personnels au sol pour un second mandat d'administrateur d'une durée de quatre ans.

Concernant les hôtesses et stewards des compagnies Air France, Hop! et Transavia, la liste présentée en intersyndicale par le SNPNC-FO est également

arrivée en tête au premier tour, avec 30,38% des voix. Un deuxième tour est organisé du 4 au 13 mai. Le candidat FO postule sur le poste de remplaçant.

## Porter la voix des salariés

Le conseil d'administration est l'instance dans laquelle se prennent les grandes orientations stratégiques du groupe. Le rôle d'un administrateur salarié est de défendre les intérêts, les métiers et les conditions de travail des

personnels. « On doit participer à la réussite du groupe pour que l'entreprise fasse des bénéfices et que les salariés puissent être récompensés à juste titre, de manière égalitaire », explique Djibril Koita, tout en évoquant le contexte géopolitique actuel « très compliqué », et ses conséquences sur les stocks pétroliers.

Les revendications de terrain restent l'affaire du syndicat, FO étant la première force syndicale au sein du groupe Air France.

Clarisse Josselin

# Unilever vend sa branche alimentaire : incertitudes sur l'emploi

**Le 31 mars, Unilever a annoncé la vente de sa division alimentaire (dont Amora et Maille pour la France) au groupe agroalimentaire américain McCormick & Company. FO s'inquiète en particulier de l'avenir du personnel du siège de la division alimentaire en France.**

**A** quelle sauce seront mangés les salariés d'Amora et de Maille en France? Cela reste inconnu pour l'instant, alors qu'Unilever, propriétaire de Maille, d'Amora et de Knorr, a annoncé le 31 mars se séparer de sa division alimentaire, qui va être cédée au groupe américain agroalimentaire McCormick & Company d'ici mi-2027. La nouvelle n'a pas surpris les syndicats. « On savait depuis longtemps que l'alimentaire n'intéresserait plus Unilever. Au fil des ans, ils ont beaucoup licencié », indique Benoît Chauvot, délégué syndical FO du site Amora-Maille à Chevigny-Saint-Sauveur, près de Dijon. Unilever a ainsi fermé trois sites d'Amora-Maille en 2009, dont l'usine historique de Dijon, supprimant une centaine d'emplois. Toute la fabrication a alors été centralisée à quelques kilomètres de la ville, sur le site de Chevigny-Saint-Sauveur. En 2021, le groupe a également fermé l'usine Knorr à Duppigheim dans le Bas-Rhin, un PSE de près

de 300 emplois contre lequel FO s'est battu. Avec cette vente, Unilever, qui possède aussi Dove et Axe en France, entend se recentrer sur le marché des soins et des cosmétiques.

## La crainte d'une réorganisation au siège

Depuis l'annonce de cette vente à McCormick, « nous sommes dans un flou artistique complet. On ne sait pas quel

type de réorganisation va se profiler », explique Benoît Chauvot. Le militant espère avoir plus d'informations après l'été, sachant que la tenue d'un comité de groupe, une rencontre entre les syndicats et les dirigeants d'Unilever, est prévue en décembre prochain. Pour l'heure, le délégué FO dit ne pas craindre pour l'avenir des 210 salariés de l'usine de Chevigny-Saint-Sauveur : « Il serait impossible de réduire davantage les effectifs. L'usine tourne à plein. Elle est ultra-profitable et difficilement délocalisable. » Benoît Chauvot se dit en revanche plus inquiet pour les 150 salariés du siège de la division alimentaire d'Unilever à Rueil-Malmaison, en banlieue parisienne : « Ils sont susceptibles d'être touchés par une réorganisation à la suite de cette vente. » À l'échelon du comité d'entreprise européen d'Unilever, les syndicats ont affirmé qu'ils lutteraient pour le maintien des emplois.

Ariane Dupré



© XAVIER POPY/REA

# Externalisations chez Carrefour : la clause sociale négociée par FO protège les droits des salariés

**L**e 13 avril, la direction de Carrefour a annoncé aux représentants du personnel que quarante-quatre nouveaux magasins et leurs 3178 salariés sortiront du groupe et passeront en location-gérance chez un indépendant. En outre, « le transfert de sept magasins supplémentaires devrait être annoncé d'ici fin 2026 », indique Cyril Boulay, coordinateur du groupe FO chez Carrefour. Cette stratégie de la location-gérance, déployée depuis 2018, se fait au détriment des salariés. Ces derniers perdent leurs droits acquis au bout de quinze mois. Mais chez Carrefour, FO

– majoritaire – a négocié en 2018, et de nouveau en 2026, un accord ou « clause sociale » qui impose au locataire gérant de maintenir certains droits pour les salariés transférés : protection sociale renforcée, priorité à la réembauche, treizième mois, prime, frais de restauration...

## Pour la généralisation de la clause sociale

Les externalisations se multipliant dans le secteur du commerce, FO travaille à la « généralisation de la clause sociale », fait

savoir Angélique Bruneau, secrétaire générale adjointe de la Fédération générale des travailleurs de l'alimentation, des tabacs et des services annexes (FGTA-FO). FO porte cette revendication au plus haut niveau de l'État via le Conseil national du commerce. Cette instance, présidée par le Premier ministre, accueille depuis 2025 les organisations syndicales de salariés. FO pousse également la revendication de la généralisation de la clause sociale en la portant dans le cadre de la conférence TER, Travail Emploi Retraites.

Thierry Bouvines

# Fraude sociale : un faux procès fait aux assurés

Les récents rapports sur la lutte contre la fraude sociale, rédigés par l'Assurance maladie et la Caisse nationale d'allocations familiales, attestent que les fraudes commises par les particuliers restent mineures. Le problème vient surtout de la fraude aux cotisations, imputable aux entreprises, estimée à 8,5 milliards d'euros par la Cour des comptes.

**A**rrêts maladie, prestations sociales : la chasse à la fraude imputable aux salariés s'accélère. Plusieurs rapports récents rappellent cependant que les fraudes du fait des assurés restent infimes par rapport à celles relevant des professionnels. Selon le bilan de la lutte contre les fraudes publié le 15 avril par l'Assurance maladie, les actions de contrôle auraient permis de détecter 723 millions d'euros de fraudes en 2025, soit +15% par rapport à 2024. Or les fraudes commises par les assurés, faux arrêts de travail vendus sur Internet notamment, ne représentent que 16% des montants, soit 115 millions d'euros. Les fraudes majeures relèvent des professionnels de santé, et en particulier des centres de santé (138 millions d'euros à eux seuls), souligne l'Assurance maladie. De son côté, dans son bilan paru le même jour, la Caisse

nationale des allocations familiales fait part de 508,8 millions d'euros de fraudes détectées en 2025. Parallèlement, elle annonce avoir régularisé pour 1,68 milliard d'euros la même année (allocations versées à tort du fait ou pas des déclarations des allocataires, remboursements aux allocataires). Dans ce cadre, elle tempore la fraude délibérée des allocataires puisque les contrôles montrent que seuls 1,27 milliard d'euros relèvent d'erreurs, et qui plus est volontaires ou non, des allocataires.

## La fraude des entreprises bat toujours des records

Au lieu de s'acharner sur les salariés, un plan ambitieux pour lutter contre la fraude record des entreprises serait nécessaire, estime FO. Avec le travail dissimulé, la fraude aux prélèvements sociaux par les entreprises représentait 8,5 milliards d'euros en 2019, selon la Cour des comptes qui, dans un rapport du 16 avril, émet des recommandations pour améliorer la stratégie de lutte contre la fraude, jugée pour l'instant « peu dissuasive ». Avec des sociétés organisant leur insolvabilité, le taux de recouvrement des fraudes par les Urssaf reste en outre faible, pointe la Cour. Elle estime ainsi que dans le cadre des 4,1 milliards d'euros qui restaient à recouvrer fin 2024 pour les Urssaf, la Sécu subissait elle une perte comprise entre 2,2 et 3,7 milliards d'euros.

Ariane Dupré

# Soignants : un état de santé inquiétant

**V**ia un sondage réalisé auprès d'un échantillon représentatif de 1132 professionnels de santé et de 1009 Français, l'Observatoire

MNH (Mutuelle nationale des hospitaliers) pointe l'état de santé inquiétant des soignants. Ainsi, 42% d'entre eux ont été affectés par un problème de santé au cours

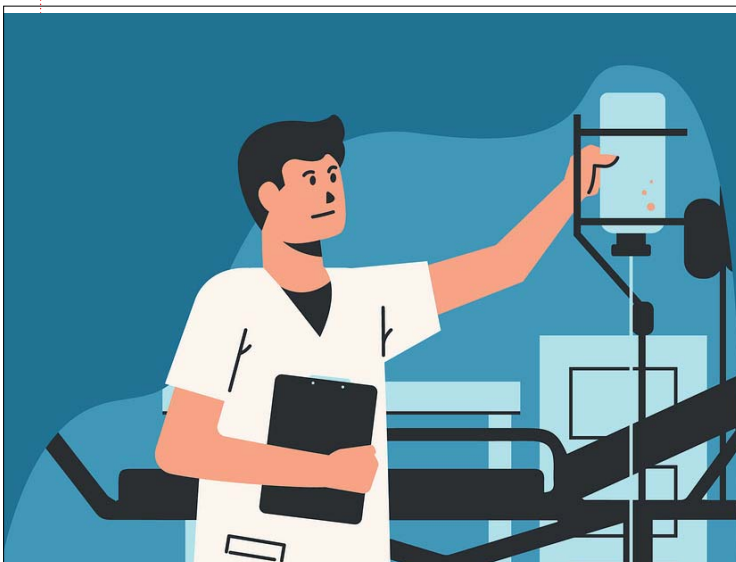
des trois derniers mois (contre 26% de la population générale). Ils sont 45% à avoir souvent ressenti de l'anxiété, du stress et de la charge mentale (contre 16% de la population générale) et 55% citent l'amélioration de leurs conditions de travail comme levier pour améliorer leur santé (contre 19% de la population générale).

point mort». Par ailleurs, alors qu'un colloque récemment organisé au ministère de la Santé a fait état d'initiatives locales et de données de recherche concernant la santé des soignants, « la ministre est intervenue sans aborder une seule fois le dossier de la PSC », déplore FO-SPS dans un communiqué. Un silence qui apparaît de bien mauvais augure pour la poursuite des négociations. FO quant à elle continue de revendiquer, entre autres, l'amélioration et l'extension du système de soins gratuits pour les hospitaliers, complété par une complémentaire santé, une priorité d'accès aux soins pour les agents ou encore la mise en place d'une prévoyance statutaire.

## Le dossier de la PSC « au point mort »

De son côté, la fédération FO-SPS rappelle que dans l'hospitalière les discussions concernant la protection sociale collective des agents publics, notamment sur le niveau de reste à charge relatif aux frais de santé et sur le volet prévoyance, sont « au

Sandra Déraillot



# Nadia Ferrante : « On ne fera pas taire une militante FO »

Nadia Ferrante, 50 ans, est responsable paye chez Jules, à Roubaix, et secrétaire du syndicat FO du commerce du Nord. Prise pour cible pour son action syndicale depuis vingt ans, elle fait actuellement l'objet de deux procédures de licenciement. La militante, déterminée à ne rien lâcher, a été ovationnée au congrès confédéral de Dijon.



S. LIÉDOT

« **O**n peut me suspendre, on peut tenter de me licencier, on peut essayer de m'isoler, mais après vingt-cinq ans de travail et vingt ans de militantisme, on ne fera pas taire une militante FO. Parce que défendre les salariés, ce n'est pas une faute, c'est un engagement. » Par son courage et sa détermination, Nadia Ferrante, montée le 22 avril à la tribune du congrès confédéral de Dijon pour témoigner notamment de sa situation, a déclenché une véritable ovation dans la salle.

Une mise en lumière inattendue pour la militante âgée de 50 ans et habituée à « travailler dans l'ombre ». Comptable de formation, elle a été embauchée en 2001 chez Jules, enseigne de prêt-à-porter appartenant à l'Association familiale Mulliez, en tant que gestionnaire de paie. Après diverses missions, elle est aujourd'hui responsable de l'équipe de paie au siège, à Roubaix.

Deux ans après s'être syndiquée, la jeune femme décide de s'engager davantage au sein de FO en 2006. « J'appréciais

le délégué de l'entreprise et le fait que le syndicat ne parle ni de politique, ni de religion », explique-t-elle. À l'époque, il n'était pas encore question de représentativité syndicale. Elle est désignée déléguée syndicale. « Je discutais déjà avec tout le monde. J'avais le contact facile et je désamorçais énormément de situations par le dialogue », poursuit-elle.

La salariée, jusqu'alors félicitée pour son travail, se retrouve prise pour cible. « Ma direction m'a dit que ce mandat n'était pas compatible avec mon poste aux ressources humaines. Dans la semaine qui a suivi ma désignation j'ai été convoquée au tribunal administratif, qui devait statuer sur l'acceptabilité ou pas de mon licenciement. Moi qui sortais de formation syndicale, je ne pensais pas que le premier dossier que j'aurais à défendre serait le mien », ajoute-t-elle.

## Mise à pied depuis fin mars

Son licenciement a été refusé par l'inspection du travail mais, depuis, les attaques n'ont pas cessé, bien qu'entrecoupées de

périodes de répit, notamment lors de son congé maternité, en 2012-2013. « Depuis plus d'un an, on m'en fait de nouveau voir de toutes les couleurs. FO est accusée de tous les maux dans l'entreprise, car on est revendicatifs, ça gêne. On arrive même à me nommer dans une plainte contre X », dénonce Nadia Ferrante. FO est la deuxième force syndicale dans l'entreprise « et tous les corps de métiers, dans tous les collèges, sont représentés », souligne-t-elle.

La militante fait actuellement l'objet de deux procédures de licenciement. La première, engagée en septembre dernier, a été refusée par l'inspection du travail. La direction a fait appel auprès du ministère du Travail, dont la réponse est toujours en attente. Sans attendre la fin de la première, une nouvelle procédure de licenciement a été engagée fin mars, assortie d'une nouvelle mise à pied à titre conservatoire, sans rémunération. Il est notamment reproché à la déléguée syndicale d'avoir organisé une grève illicite lors des NAO. « Pourquoi ne pas avoir attaqué aussi les autres syndicats? Selon mon avocat, un tel acharnement, c'est du jamais vu. Même quand le droit protège, on continue de s'acharner », dénonce Nadia Ferrante, qui salue les messages de soutien apportés par des camarades FO, y compris le secrétaire général de la confédération, Frédéric Souillot. La militante a porté plainte pour harcèlement et discrimination, notamment syndicale.

« J'ai toujours une épée de Damoclès au-dessus de la tête. Je suis irréprochable dans le travail et je fais attention à tout. Mais je crains toujours qu'on m'accuse de quoi que ce soit. Je n'ai pas le temps de m'accabler ni d'avoir des états d'âme alors j'avance, mais je sais que c'est inadmissible. Ce qui dérange, c'est que je fasse partie des RH. Où est-il écrit que ce n'est pas compatible avec le mandat de déléguée syndicale? », dénonce-t-elle.

Clarisse Josselin